

Cie d'Arc de nnnnn

Field aaaa : Mise à disposition du terrain

Sommaire

0.0	Gestion Documentaire	2
1.0	Objectifs du cahier des charges	3
2.0	Contexte de la mise à disposition	3
3.0	Référentiels applicables	4
	Descriptif Technique Projet	4
	Cahier des charges « FFTA »	4
	Cahier des charges « Parcours »	4
	Cahier des charges « Terrain »	4
4.0	Besoins Projet	5
5.0	Planification Prévisionnelle	7

0.0 Gestion Documentaire

Date	Chp	Motif(s)	Rédaction
02/07/04	Toutes	Création du cahier des charges initial	JM.Neau

1.0 Objectifs du cahier des charges

Dans le cadre de la réalisation de sa compétition de tir en campagne, la Cie d'arc de Vvvvvv souhaite remercier monsieur xxxxxxxx , propriétaire du site « xxxxxx » qui a répondu favorablement à la sollicitation de la compagnie d'arc de Vvvvvv dans le cadre de son projet de compétition.

La compagnie d'arc de Vvvvvv souhaite définir les conditions de mise à disposition et les engagements associés.

L'objectif du cahier des charges est de formaliser les conditions de mise à disposition du terrain où sera réalisé la compétition « Field aaaa » qui aura lieu les XX/XX/XX et XX/XX/XX.

2.0 Contexte de la mise à disposition

La mise en place de la compétition « Villepreux Field aaaa » nécessite la mise à disposition d'un espace naturel en exclusivité permettant le déploiement de l'organisation d'une compétition de tir campagne.

Lieux : xxxxxx

Adresse : xxxxxxxx
 xxxxxx
 xxxxxx xxxxxx

Propriétaire : xxxxxx

La compagnie d'arc de Vvvvvv sera assuré par la compagnie d'assurance MARSK recommandé par la FFTA pour le déroulement de cette compétition.

3.0 Référentiels applicables

Descriptif Technique Projet

Le Descriptif Technique Projet est constitué par le chapitre 01 du plan projet.

Le Descriptif Technique Compétition est consolidé par le responsable technique sur la base des informations issues de l'état d'avancement du projet. Le descriptif technique fait partie des livrables du projet.

Cahier des charges « FFTA »

Le cahier des charges FFTA est constitué par les textes applicables du Chapitre 01 : Les règlements généraux du manuel des arbitres, complétés par les textes des règlements sportifs - le tir campagne – règlement international.

Fédération Française de Tir à l'Arc - Manuel des arbitres, mise à jour 01 – Février 2004

Cahier des charges « Parcours »

Le cahier des charges « Parcours » est constitué par les textes de la recommandation de la FFTA sur l'implantation de parcours. (Voir plan annexé)

Fédération Française de Tir à l'Arc – Recommandations pour l'implantation de parcours – Janvier 2000

Cahier des charges « Terrain »

Le cahier des charges « Terrain » est constitué par les textes de la recommandation de la FFTA sur l'implantation de parcours.

Fédération Française de Tir à l'Arc – Recommandations pour l'implantation de parcours – Janvier 2000

4.0 Besoins Projet

Signalisation d'accès

Un plan d'accès sera annexé au mandat qui sera adressé aux différents clubs et compagnies d'arc.

Un fléchage à chaque entrée de vvvv sera mis en place avec l'accord de la Mairie sur la base d'un blason Campagne où sera apposé une flèche.

Parking

Un parking sera installé sur xxxxxxx.

Le libre accès à cette aire est souhaité à partir du vendredi matin précédent la compétition.

Parcours

Le parcours proposé tient compte des recommandations et des demandes de Monsieur xxxxx

Les modifications pouvant être apportées ou demandées par les représentants de la FFTA ne pourront en aucun cas autoriser la mise en place d'un pas de tir ou d'une cible dans le périmètre défini comme non autorisé (Zone verte) et/ou de dégrader les conditions de sécurité de la compétition.

Ciblerie

La ciblerie est constituée de xx cibles qui seront installées à partir du vendredi matin précédent la compétition.

L'acheminement de la ciblerie sera réalisé en véhicule léger.

Les cibles seront installées par les équipes de la Compagnie d'arc de Vvvvv. Les cibles seront posées au sol et maintenues par des piquets enfoncés dans le sol.

Les blasons seront installés par les équipes de la Compagnie d'arc de Vvvvv. Les blasons seront positionnés sur les cibles à partir du vendredi après-midi.

L'installation cibles / Blasons sera démontée au soir du deuxième jour de compétition par les équipes de la compagnie d'arc de Vvvvv.

L'évacuation de la ciblerie sera réalisée par les équipes de la Compagnie d'arc de Vvvvv le lundi matin suivant. (Voir planification prévisionnelle – Chp 5.0)

Pas de Tir

Le piquetage des pas de tir sera constitué par la pose de piquets de bois de couleurs Rouge, Bleu, Blanc et orange. Les piquets seront enfoncés dans le sol d'une vingtaine de centimètres.

Le piquetage sera réalisé par les équipes de la Compagnie d'arc de Vvvvv à partir du vendredi après-midi.

Balisages sur le terrain

Un balisage de sécurité sera réalisé par les équipes de la Compagnie d'arc de Vvvvvv à partir du vendredi après-midi. Ce balisage utilisera principalement du ruban « Rue Balise » et un affichage A4 sous pochettes plastiques. Plusieurs chemins sont susceptibles d'être fermés par des barrières prêtées par la Mairie.

Un plan sera fourni aux pelotons de compétiteurs comprenant les zones de sécurité ainsi que les recommandations d'usages.

Circuit d'intervention des moyens de secours

Les moyens de secours seront constitués d'une unité légère des pompiers de Vvvvvv.

Un plan détaillé sera remis au responsable des secours lors de la visite de sécurité prévue le vendredi soir ou le matin du premier jour de la compétition.

Le poste des secours sera positionné sur l'aire de parking.

Greffe

Une tente sera installée sur l'aire de parking.

L'installation de cette tente est prévue le vendredi après-midi précédent la compétition.
(Montage assuré par xxxxxxx)

Point de Ravitaillement

Le point de ravitaillement sera installé à cotée du Greffe sur l'aire de parking.
(Boissons alcoolisées Interdites)

Un deuxième point de ravitaillement est en étude sur le parcours.
(Position prévisionnelle : Entre les cibles 12 et 13)

WC

Un WC mobile sera installé par les services de la Mairie sur l'aire de parking à proximité du greffe.

